

GASTRONOMIE, ÉCONOMIE

SI LA CERISE M'ÉTAIT CONTÉE...

Les cerisiers fleurissent entre le 15 mars et le 15 avril, selon que les variétés soient précoces ou tardives. Les fleurs résistent jusqu'à -2°C, mais elles craignent les vents violents et le brouillard. Il existe plusieurs centaines de variétés de cerises douces. On distingue généralement :

- Les **guignes** (fruits mous à chair douce et jus colorant) réservées à la fabrication du kirsch.

- Les **bigarreaux** (fruits croquants à chair ferme et sucrée) que l'on consomme comme fruit de bouche.

Depuis longtemps, la cerise bénéficie d'une large renommée à St-Hilaire-St-Mesmin. Connue aussi pour ses cultures

de **pommiers et de poiriers**, la commune est considérée comme la **capitale de la cerise du Loiret** ! Durant le dernier week-end de juin a lieu le traditionnel marché, qui met à l'honneur la « **pépîte rouge du Val de Loire** ». La manifestation rencontre un grand succès, en attirant plusieurs milliers de visiteurs. Et d'une manière générale, la filière cerise c'est 35 exploitations, 120 hectares de vergers et près de 900 tonnes à cueillir chaque année, si la météorologie a été favorable ! Plusieurs variétés de bigarreaux sont proposées. Leur maturité est différente et la récolte s'échelonne jusqu'à mi-juillet. Chacun peut ainsi trouver cerise à son goût !



© AOP-CdrF et CDRP45 - JM

ENVIRONNEMENT, FAUNE ET FLORE

AUX PORTES DE LA SOLOGNE ...

À l'origine, du fait d'un sol argilo-sableux, la Sologne était recouverte de landes, de bruyères et de marais défavorables à l'agriculture. Depuis le milieu du XIX^e siècle, l'exploitation sylvicole raisonnée a permis le développement d'une forêt diversifiée. Les

essences principales sont les chênes, les pins et les bouleaux.

Mais la Sologne, c'est aussi le refuge d'animaux sédentaires comme les cerfs, les chevreuils et les sangliers qui y recherchent la tranquillité !



© CDRP45 - JM

En page 1, les pictogrammes permettent de choisir une randonnée adaptée à ses capacités. Picto 1 = Effort ; picto 2 = Technicité (présence ou non d'obstacles) ; picto 3 = Risque (d'accidents liés à la configuration des lieux). Cotation : 1 - Facile ; 2 - Assez facile ; 3 - Peu difficile ; 4 - Assez difficile ; 5 - Difficile.



Circuit des bois et des vergers

PR®



4 h 15

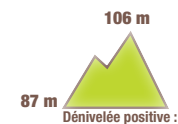
15,8 km

Saint-Hilaire-Saint-Mesmin

Une longue promenade située à la confluence de plusieurs entités paysagères, avec les vergers du Val de Loire, la forêt des portes de la Sologne, mais également les paysages urbains de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin. Elle vous fera découvrir et apprécier le cadre de vie des Hilariois !

SITUATION

St-Hilaire-St-Mesmin se situe à 6 km au SO d'Orléans, sur la rive sud du Loiret. Depuis Orléans, on y accède en traversant la Loire par le pont de l'Europe, puis en empruntant la D 951.



PARKING

Parking du Pâtis : N 47.87026 °, E 1.83934 °

Code de balisage PR®
FFRandonnée

- Bonne direction
- ↘ Changement de direction
- ✗ Mauvaise direction

© marques déposées

Recommandations

• **Attention** : Zone de chasse ! Se renseigner sur les périodes en Mairie.

À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- Le château de la Pie.
- Les sources karstiques de l'Archer.
- La confluence de l'Archer et du Loiret.
- Les vergers de cerisiers, pommiers et poiriers.
- Le vignoble orléanais.
- La forêt de Sologne.

À DÉCOUVRIR EN RÉGION

- L'église Saint-Hilaire.
- Le pont de Saint-Nicolas.
- Les moulins d'Olivet.
- Orléans : ville d'art et d'histoire.
- Le parc floral d'Orléans-La-Source.
- Le château de Meung-sur-Loire.
- Le basilique Notre-Dame de Cléry-Saint-André.



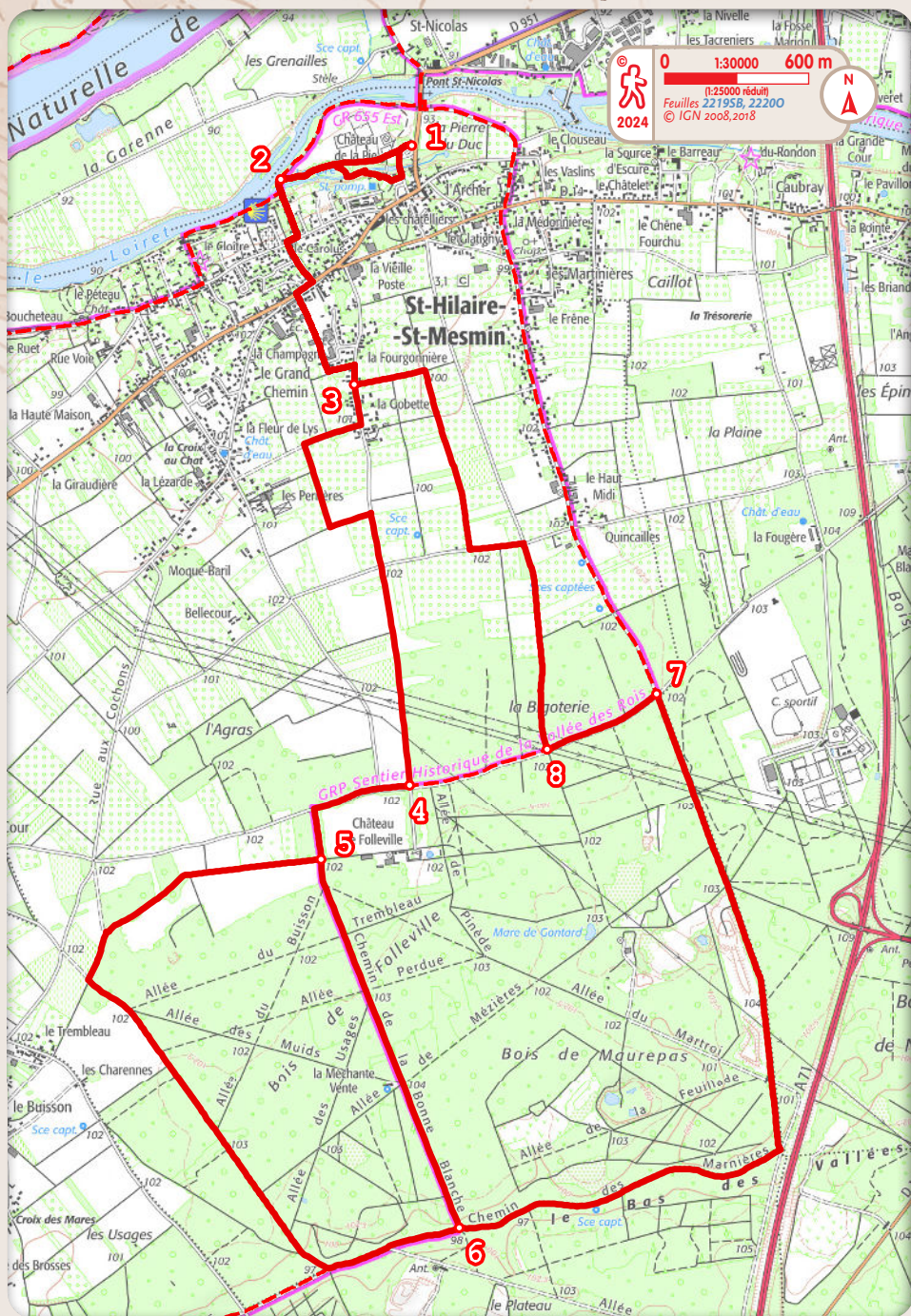
• St-Hilaire-St-Mesmin : 02 38 76 30 24, <https://www.saint-hilaire-saint-mesmin.fr>.



• CDRP45 : 02 38 49 88 99, loiret@ffrandonnee.fr, <https://loiret.ffrandonnee.fr>.



© CDRP45 - JM



1 Du parking du Pâtis, remonter la venelle du Mauvais-Payeur (⚠ > **Attention voie partagée piétons - La Loire à Vélo**) pour rejoindre le **château de la Pie** (Mairie). Sur le côté ouest de la Mairie, descendre les escaliers qui conduisent aux **sources karstiques de l'Archer**. Franchir deux fois la rivière par les petites passerelles, et virer à gauche pour gagner la confluence.

2 Traverser l'Archer par la longue passerelle [👁 > **Belle vue sur la confluence de l'Archer et du Loiret**] et continuer vers le Sud par les escaliers puis la venelle pour rejoindre la rue de Verdun. Partir à droite, puis de suite à gauche pour gagner le centre-ville et ses nombreux commerces. Traverser la D 951, virer à droite, puis à gauche, longer les écoles par l'allée d'Erkheim, et emprunter les rues de la Franquette et de la Gobette.

3 Tourner à droite par le chemin des Buttes. Contourner les **vergers** par les chemins de la Franquette et du Tonnerre avant de regagner la rue de la Gobette. Traverser la rue de Quincaille (⚠ > **Danger**), poursuivre plein Sud par le chemin agricole, passer sous les lignes électriques HT pour atteindre l'allée arborée qui donne accès au **château de Folleville** (propriété privée).

4 Virer à droite, et ensuite à gauche, en suivant le **Sentier Historique de la Vallée des Rois** (GRP®-SHVR®).

5 Partir à droite et contourner la forêt en suivant le chemin O-SO qui longe quelques vergers de noisetiers et de noyers. Après un vignoble, prendre sur la gauche le chemin qui s'enfonce dans la forêt. Au carrefour, virer encore à gauche et suivre le SHVR®.

Variante du circuit des bois et des vergers

5 Traverser la forêt en suivant le SHVR®, par le chemin de la Bonne Blanche, passant devant l'ancienne maison forestière de la Méchante Vente, jusqu'au carrefour du chemin des Marnières. La longueur de l'itinéraire est ramenée à 14,1km **6**

6 Suivre vers l'Est le chemin des Marnières ; il serpente à travers la **forêt solognote**. Près de l'autoroute, tourner sur la gauche, à angle droit, et remonter le sentier frontalier entre les communes de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin et Olivet. Longer la clôture du domaine du Donjon jusqu'à retrouver le SHVR®.

7 Au carrefour, virer à gauche et continuer sur environ 500 m.

8 Sous les lignes électriques HT, prendre à droite la voie qui sort de la forêt et rejoint les vergers. À la croisée des routes (⚠ > **Prudence**), prendre à gauche puis de suite à droite le chemin agricole du Bas des Mauridets. Une nouvelle fois, au carrefour routier, tourner à gauche et rejoindre la rue de la Gobette.

3 Prendre en sens inverse le trajet de l'aller, jusqu'à la confluence de l'Archer et du Loiret.

2 Laisser sur la gauche le tracé du GR®655 Est, et continuer tout droit le sentier en direction des terrains de sports. Rejoindre l'impasse des Belles-Filles-Prétendues. Sortir du parc d'activité du Pâtis par le portail grillagé, regagner le point de départ et le parking.